

n'en est pas dit un seul mot dans les anciens historiens, ni dans les terriers, ni dans les actes consulaires.

C'est le Père Ménestrier qui le premier a mis en avant l'idée de ce canal dans son *Histoire consulaire* (1696). Sa thèse ne supporte pas l'épreuve d'une saine critique. Les documents sur lesquels il s'appuie ne prouvent rien ou même prouvent contre lui. Néanmoins son opinion a été adoptée de confiance par ses contemporains et elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, sans se fortifier d'aucune preuve. Tel est l'empire du préjugé, que l'on répétera peut-être longtemps encore avec Monfalcon : « Un canal de navigation communiquait du Rhône à la Saône sur l'emplacement des Terreaux ; ce canal était fréquenté ; des barques chargées de marchandises le traversaient sans casse, et ses deux rives étaient couvertes d'habitations particulières et de guinguettes fréquentées par les négociants lyonnais et par les mariniers (*Histoire monumentale*, t. I, p. 85) ».

#### B, VERMOREL

I Ménestrier a fait graver pour son *Histoire consulaire*, à une échelle réduite le grand plan scénographique représentant la ville de Lyon vers le milieu du xvi<sup>li</sup> siècle, dont l'original est aux Archives. Dans l'un des cartouches qui sont restés en blanc sur le plan original, Ménestrier a fait graver sur sa copie une légende où il dit : « On voit sur ce plan les vestiges de cet ancien canal de communication entre le Rosne et la Saône qui a retenu le nom de *Terreaux* qui signifie fossés, parce qu'une partie de ce canal resta en forme de fossé quand on l'eut desséché. Cependant les murs estaient vers la chapelle de Saint-Marcel, où était une des anciennes portes, et l'autre au quartier nommé du Griffon. »

Ce plan, tiré à pari et répandu dans le commerce, n'aura pas peu contribué à accréditer son roman d'un canal navigable entre le Rhône et la Saône, construit par les Romains.